

Détente et plaisir avec Héritage Saint-Bernard

Croisières guidées sur le fleuve!

(Châteauguay, le 1^{er} juillet 2020) – Dans le contexte de pandémie de COVID-19, alors que la grande majorité des activités touristiques et culturelles ont été annulées, suspendues ou reportées, Héritage Saint-Bernard est heureux d’annoncer le lancement d’un tout nouveau produit touristique : les Croisières sur le fleuve. Ces sorties guidées sur le Saint-Laurent permettront aux participants de tous âges de se détendre et de profiter d’un bon moment sur l’eau alors qu’un guide naturaliste partagera différentes anecdotes captivantes!

Offertes les jeudis et vendredis, les Croisières sur le fleuve compléteront l’offre déjà en place les fins de semaine avec la navette fluviale Châteauguay-Lachine. D’une durée de 1 h 30, elles seront offertes du 16 juillet au 11 septembre 2020, à raison de trois départs par jour : 10 h 30, 13 h et 15 h. Un maximum de 24 personnes par départ sera accepté afin de respecter les mesures de distanciation et pour assurer la sécurité de tous. L’achat d’un billet pour une Croisière sur le fleuve donne accès gratuitement aux sentiers du refuge faunique Marguerite-D’Youville pour la journée, sous présentation de la preuve de paiement.

Les départs se feront à partir du quai de l’île Saint-Bernard à Châteauguay. L’achat de billets se fait en ligne au www.ilesaintbernard.com/croisieressurlefleuve. Coût : **Adulte** (13 ans et +) : 25 \$ + taxes / **Enfant** (3 à 12 ans) : 20 \$ + taxes / **Bambin** (0-2 ans) : gratuit / **Départ nolisé** (max. 24 personnes) : 400 \$ + taxes

Le démarrage de ce nouveau service a été rendu possible grâce à l’appui du *Fonds de relance pour la culture et le tourisme* de la MRC de Roussillon ainsi qu’à la grande collaboration de Navark et de la Ville de Châteauguay.

Un été pas comme les autres

La crise sanitaire aura malheureusement forcé l’annulation de différents produits et événements touristiques sur l’île Saint-Bernard, que l’on parle des balades en ponton, de l’Écomarché de l’île, entre autres.

« Évidemment, c’est avec une grande tristesse que nous avons dû annuler notre programmation estivale cette année, mais nous devons être résilients et nous adapter. », s’exprime Luc L’Écuyer, directeur général d’Héritage Saint-Bernard. « Nous sommes bien fiers d’avoir trouvé un moyen de rassembler les gens sur l’eau, dans le cadre d’une croisière animée, tout en maintenant les normes imposées par la Santé publique. Nous sommes d’ailleurs à adapter notre offre pour l’automne et pour l’hiver à venir. », ajoute-t-il.

Malgré l’annulation de plusieurs activités et services, Héritage Saint-Bernard est ravis de constater que l’île Saint-Bernard reste très importante pour les amoureux de la nature et du plein air qui sont nombreux à la fréquenter depuis sa réouverture le 3 juin dernier. Le groupe rappelle que les huit kilomètres de sentiers du refuge faunique Marguerite-D’Youville sont à nouveau accessibles et que le Café de l’île est ouvert au public depuis le 22 juin dernier (pour emporter ou pique-niquer!). Il est également possible de profiter d’une nuitée au Manoir D’Youville, de réserver des embarcations au centre nautique, de profiter du Bistro La Traite : de quoi s’offrir un beau séjour dans la région!

Plus d’information sur l’île Saint-Bernard ici : www.ilesaintbernard.com.

-30-

Source : Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca

Photos : les crédits sont inscrits à même le nom des photos*

* Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles en lien avec ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l’objet d’une entente avec le(s) photographe(s).